



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE RIEZ

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2023

Date de convocation : 9 Novembre 2023

L'an deux mille-vingt-trois et le Lundi Treize Novembre à treize heures trente

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christophe BIANCHI.

Présents : Chantal ARNOUX – Anne-Marie MOSSO – Solange FAGET – Jacqueline ESCUDIER –  
Sophia SAINTPAUL – Karine TOURNAUD

Excusées : Brigitte CLERC donne procuration à Chantal ARNOUX

Absents

Excusés : Chantal DUMAY – Adeline FONTENEAU – Fabrice FIGUIERE

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Chantal ARNOUX a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

**MEMBRES en EXERCICE – 11 – MEMBRES PRESENTS – 7 – MEMBRES VOTANTS – 8 –**

### N° 09-2023/04 AIDE FINANCIERE / ABONNEMENT TRANSPORT SCOLAIRE / FAMILLES RIEZOISES

Monsieur le Maire rappelle au **CONSEIL D'ADMINISTRATION** que la communauté d'agglomération Durance Lubéron Verdon Agglomération (DLVAgglo) a augmenté les tarifs de transport scolaire à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2023. Désormais, les familles des collégiens et lycéens doivent payer un abonnement de 120 € par an pour utiliser le réseau trans'agglo sauf s'ils sont éligibles à la complémentaire santé solidaire et/ou à l'Aide médicale de l'Etat (abonnement à 60 € par an).

Au vu de l'augmentation du tarif de l'abonnement, il propose d'aider financièrement les familles riézoises en prenant en charge une partie de ce coût. Il propose de verser 30 € aux familles pour chaque abonnement des enfants scolarisés dans les collèges et les lycées de l'agglomération.

Afin de permettre ce versement, il précise que chaque famille devra présenter les justificatifs suivants :

- Pièce d'identité du/des parent(s)
- Pièce d'identité du/des enfant(s)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Facture du réseau trans'agglo pour chaque abonnement
- copie de la carte d'abonnement pour l'année 2023/2024 pour chaque enfant
- Certificat de scolarité

**Ouïe les explications du Président,**

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité,**

**ACCEPTE** de prendre en charge une partie de l'abonnement au réseau trans'agglo suite à l'augmentation du tarif à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2023

**DECIDE** de verser la somme de 30 € aux familles riézoises pour chaque abonnement des enfants scolarisés dans les collèges et lycées de l'agglomération DLVAgglo

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget

**DEMANDE** à Monsieur le Président d'effectuer toutes les démarches qui en découlent et **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Fait à Riez, le 13 Novembre 2023

21 NOV. 2023

Le Président

Christophe BIANCHI

Certifié exécutoire, compte tenu

De la transmission en Préfecture le 17/11/2023

De l'affichage le 17/11/2023

Le Président



REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE  
DE FORCALQUIER

REPUBLIQUE FRANÇAISE